

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 03935

Numéro SIREN : 914 435 532

Nom ou dénomination : 3S2I

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 53924

3S2I
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège social : 8 rue de l'église- 91430 Vauhallan
914 435 532 R.C.S. Nanterre
Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires
En date du 08/06/2023

Le 08/06/2023 de l'an deux mille vingt-trois,
L'associée de la société **3S2I**, par action simplifiée unipersonnel au capital de 1 000,00 €, décide ce qui suit :

Ordre du jour suivant :

- Démission du Président Madame **RIM FELK**
- Nomination du Président
- Modification des statuts en conséquence

1ERE RÉOLUTION- Acceptation de la démission du président

Madame **RIM FELK** a présenté sa démission de ses fonctions du président de la société **3S2I**
le 08/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION- Nomination du président

Monsieur **BENSAID ABDELMOUJIB**, né le 29 octobre 1984 au Maroc, demeurant au 94 Rue Adolphe Pajeaud 92160 Antony, De nationalité marocaine, est nommé, à compter de ce jour, **en qualité de Président**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

En conséquence l'article 25 des statuts ci-dessus a été modifié :

Article 12- Nomination du Président

La Société est gérée et administrée par un Président et éventuellement un ou des Directeurs Généraux, personnes physiques ou morales.

Est/Sont nommé(s), à compter de ce jour, en qualité de Président de la Société :

- Monsieur **BENSAID ABDELMOUJIB** demeurant au 94 Rue Adolphe Pajeaud 92160 Antony, **en qualité de Président**

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité.

RF AB

4ÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité.

Fait À ANTONY

Le 12/06/2023

Madame **RIM FELK**



Monsieur **BENSAID ABDELMOUJIB**

